



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 26 mars 2019

L'assemblée générale de l'association « Musée du génie » s'est déroulée à l'École du Génie à Angers le 26 mars 2019 à partir de 14 heures.

Le GCA (2s) KEIFLIN, président de l'Association Musée du Génie remercie tous les participants et leur souhaite la bienvenue à cette assemblée générale ordinaire 2019.

La convocation des 435 adhérents à jour de leur cotisation pour l'AG 2019 rassemble :

- 33 adhérents présents,
- 199 pouvoirs reçus.

L'assemblée générale peut délibérer et statuer valablement et est ensuite déclarée ouverte.

Le président de l'Association salue les personnalités présentes, dont le GBR QUEVILLY, commandant l'École du Génie, le COL GALLINEAU, colonel adjoint de l'École du Génie et directeur du Musée et le LCL PHILIP DE LABORIE, conservateur du Musée.

Avant de commencer les travaux, le président demande d'observer une minute de silence à la mémoire des adhérents décédés au cours de l'année, en citant en particulier monsieur Jean MONNIER ancien maire d'Angers et notre camarade Jean Louis FOREST qui avait un rôle de premier ordre dans le bureau.

Après le rappel des consignes pour les votes à bulletin secret, le président de l'Association demande aux participants de voter l'approbation du PV de la dernière AG.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport d'activités 2018
- Rapport financier 2018 et budget prévisionnel 2019
- Renouvellement au conseil d'administration
- Actions à venir
- Vote des résolutions
- Questions diverses,

puis il communique à l'assemblée son rapport moral.

1 – Rapport moral

A - Situation générale du Musée.

• Fréquentation

Le fait majeur de 2018 pour le Musée a été la mise en place au début de l'année de la gratuité des entrées individuelles des visiteurs. L'incidence de cette mesure sur la fréquentation s'est avérée quasiment négligeable (13591 visiteurs en 2018 contre 13456 en 2017 et 12615 en 2016). Les visiteurs sont en majorité des civils angevins de tous âges, comprenant notamment les jeunes gens qui effectuent leur Journée Défense Citoyenneté à l'École du Génie et qui ont représenté, comme chaque année environ la moitié des entrées au Musée (6324, contre 7011 en 2017). La seule conséquence mesurable de l'instauration de la gratuité est que les 2310 entrées payantes de 2017 ont été remplacées par à peu près le même nombre d'entrées non payantes en 2018.

Deux sujets de satisfaction ont marqué cette année quant à la fréquentation du Musée :

- les journées européennes du patrimoine (réparties sur deux après-midi en septembre) ont connu un succès remarquable avec 1295 visiteurs, contre 875 en 2017. Une aubade la fanfare du 6^{ème} RG ainsi que les démonstrations des démineurs du Centre de sensibilisation aux Restes Explosifs de Guerre ont rehaussé l'intérêt et la qualité de cet événement.

- 48 classes (soit 1333 élèves et enseignants) ont été accueillies dans le cadre du projet pédagogique du musée.

• Activités.

Le Musée et l'Association ont organisé en 2018 plusieurs événements, dont une seule exposition temporaire, Les activités qui ont concerné l'Association seront évoquées dans le deuxième chapitre ci-après ainsi que dans le rapport d'activité qui suit le présent rapport moral.

Par ailleurs, dans le cadre d'une politique générale d'ouverture à la société civile, voulue et conduite conjointement par l'École et l'Association, le Musée a reçu en 2018 des élus de la Ville d'Angers ainsi que plusieurs groupes associatifs marquants et des représentants du monde économique et professionnel.

• Configuration du Musée.

Le Musée, après 10 ans d'existence, ne donne pas l'impression de vieillir. Il est très bien apprécié de tous les visiteurs, jeunes ou âgés, pour ses vertus pédagogiques et pour la modernité de sa conception.

Le parcours muséographique a subi cette dernière année quelques légères modifications :

- la partie franchissement a été rénovée,
- une évocation de Service National, tel qu'il était vécu dans les Régiments du Génie, a été installée à la fin du parcours chronologique,
- de nombreux QR Codes ont été posés afin d'expliquer le contenu des vitrines,
- extérieurement, un half-track et un bateau 1901 ont été mis en place.

Cependant, il semble désormais important de préparer un schéma directeur d'évolution du Musée (intérieur et extérieurs) :

- de plus en plus de visiteurs regrettent que le parcours muséographique s'arrête autour de l'année 2000 et que les opérations extérieures de ces dernières années en soient absentes,

- il apparaît opportun de créer au sein du Musée ou dans son environnement proche une véritable bibliothèque historique, gérée comme un véritable conservatoire des ouvrages anciens et plus récents concernant le Génie,

- enfin, une amélioration de la qualité des espaces extérieurs du Musée mériterait d'être entreprise afin d'en accroître l'attractivité visuelle et d'améliorer l'accueil et le guidage des visiteurs.

Il est à noter qu'en 2018, comme les années précédentes, aucun Conseil scientifique n'a été réuni.

B - Situation générale de l'Association.

• Situation administrative et juridique de l'Association.

Un effort notable a été poursuivi ces deux dernières années en vue d'asseoir l'action de l'Association dans un contexte juridique acceptable, malgré le peu de directives émanant de l'administration centrale du Ministère des Armées. Ainsi :

- l'Association Musée du Génie, association Loi 1901 déclarée d'intérêt général, a reçu une dernière modification de

ses statuts lors de l'AG d'avril 2017. A l'issue, ceux-ci ont été déposés en préfecture. Le président de l'Association rappelle que cette modification consistait notamment à inscrire comme but supplémentaire de l'Association *la promotion des valeurs de la citoyenneté et de l'esprit de défense* et à ajouter le *projet pédagogique, qui tient une place remarquable parmi les modes d'action de l'Association*. La pertinence de ces deux ajouts se confirme au quotidien,

- l'Association dispose depuis 2009 d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) pour le hall du Musée et pour un bureau situé dans la caserne Eblé,

- l'Association est désormais titulaire d'une Convention, signée le 28 mai 2018 avec le Directeur du Musée, destinée à régir les relations entre ces deux entités. Il est précisé que cette convention, d'initiative locale, n'a de valeur qu'entre les cosignataires. Notamment, l'Association a été autorisée par cette convention à encaisser auprès des groupes de visiteurs un droit correspondant à la prestation de guidage ou d'animation d'ateliers pédagogiques, lorsque ces prestations sont effectuées par des membres de l'Association,
- un comité de fonctionnement du Musée se réunit périodiquement depuis le début de 2018 afin de programmer et coordonner les actions de l'Ecole du Génie et de l'Association.

• **Les membres de l'Association.**

L'Association musée du Génie comprend actuellement 435 membres. En 2018, le solde des adhésions-radiations et décès de membres de l'Association a été de -17 malgré 12 adhésions.

Sous l'impulsion des autorités de l'École et grâce à une simplification de la procédure, un nombre important d'unités du Génie se sont rendues membres de l'Association. Cette dernière est particulièrement satisfaite de cette nouvelle situation qui symbolise l'attachement des Unités du Génie à leur patrimoine commun et suggère qu'un pareil effort soit entrepris en direction des formations du Service d'Infrastructure de la Défense.

Les membres de l'Association sont répartis dans toute la France, mais le travail productif de l'Association se concentre en fait à ANGERS. Les membres « actifs » qui y résident effectuent de façon remarquable les missions correspondant aux buts de l'Association dans tous les domaines.

Cependant, ces personnes sont trop peu nombreuses pour que l'Association puisse augmenter la somme de travail dont elle fait profiter le Musée, notamment pour le guidage des visites et pour le projet pédagogique. Les appels à volontariat sur la région angevine seront relancés par l'Association avec, éventuellement l'aide de l'École.

• **L'activité de l'Association en 2018**

Le rapport d'activité qui suit le présent rapport moral décrit l'ensemble des activités de l'Association, mais le président insiste particulièrement sur les actions suivantes, qui sont déterminantes pour assurer le fonctionnement quotidien, mais aussi pour contribuer à la pérennité et au rayonnement du musée :

- l'Association rend possible l'ouverture du musée aux jours et heures où l'École du Génie ne le peut pas. A cet effet, l'Association exerce les responsabilités et supporte les charges d'un employeur. Elle apprécie hautement la disponibilité de l'Adjudant-chef (er) RENAUD,

- en 2018, l'Association a guidé 22 groupes de visiteurs et 23 classes de scolaires en animant 9 ateliers pédagogiques, les principaux acteurs sont le COL (h) BARTHET, le COL (h) TRAVERS, le LCL (er) VOYER, le Major (er) MEUNIER, M. BOIS et M. BARLIER,

- l'association a reçu le groupement des intellectuels aveugles et amblyopes pour la création de l'antenne ouest de la France,

- l'Association (GBR (2s) GARDE et M. LEKIEFFRE) est en train d'améliorer le parcours muséographique en l'équipant d'un self guide et de flash codes fonctionnant avec les téléphones portables, en attendant la mise en place d'appareils d'audio guidage en plusieurs langues,

- l'Association (M. STEFANINI) aide le conservateur du Musée pour la gestion des collections,

- l'Association a réalisé et publié en juin et en décembre deux bulletins dont la qualité a été remarquée par plus d'un lecteur et cela grâce au travail opiniâtre des Colonels BARTHET et FOREST et des articles fournis par les membres,

- l'Association (COL (h) BARTHET et GBR (2s) GARDE) a achevé la réalisation du site internet du musée, qui comprend notamment la présentation de l'ensemble de l'offre pédagogique ainsi qu'une visite virtuelle du Musée,

- l'Association a actualisé et fait imprimer le prospectus-dépliant du musée (en cours de mise en place dans tout le Maine et Loire),

- l'Association a participé activement aux événements angevins concernant le tourisme et la vie associative,

- l'Association a noué des liens avec le monde économique angevin, notamment le MEDEF, la CPME et la Chambre de Commerce et d'Industrie, grâce à l'action efficace de M. Frédéric BRU, commandant dans la réserve citoyenne, nouveau membre du conseil d'administration,

- l'Association a renoué des liens concrets avec les instances municipales angevines. Notamment, deux adjoints au Maire d'ANGERS sont venus au Musée pour une réunion de travail et, pour la première fois, le Musée a bénéficié, à l'occasion de sa réouverture en février dernier, d'une publicité gratuite sur les panneaux lumineux de la Ville.

Tous les acteurs cités ci-dessus méritent d'être félicités en raison de leur engagement et leur compétence.

• **La situation financière de l'Association.**

Jusqu'en 2017, les finances de l'Association ont été saines, avec un compte de résultat se situant autour de 25000 €.

Suite à la décision du commandement de rendre gratuite l'entrée du Musée à partir de l'exercice 2018, l'enjeu a été pour l'Association de compenser un manque à gagner estimé au départ à environ 6000 €.

Le conseil d'administration de décembre 2017 a approuvé un ensemble de mesures d'économies et de recherches de recettes nouvelles. Ces mesures, qui ont été mises en œuvre par le Président et le bureau dès le début de 2018 ont porté leurs fruits.

En fin d'année 2018, il est constaté que le manque à gagner relatif aux entrées des visiteurs s'est élevé en fait à environ 4500 € et qu'il a été largement compensé par :

- une augmentation mesurée de la cotisation de base, qui est passée de 20 à 24 € en 2018,

- une gestion prudente du budget de fonctionnement de l'Association,

- les bonnes ventes de la boutique et de la librairie du Musée,

- une augmentation des dons spontanés des visiteurs et des cotisations d'entreprises.

- La possibilité donnée à l'Association de faire payer les prestations de guidage des visites.

Ainsi, le chiffre d'affaire du Musée géré par l'Association s'est élevé en 2018 à environ 13 000 €, contre 15 000 € en 2017.

Le rapport financier ci-dessous montre que les recettes de 2018 se sont élevées à 27 000 € et les dépenses à 22 000 €. Ce bon résultat permet à l'Association de disposer dorénavant d'une réserve financière de deux exercices, condition nécessaire pour pouvoir employer du personnel salarié.

Le budget prévisionnel pour 2019 est construit en équilibre à 22 000 €. L'éventuel bénéfice sera investi, en concertation avec le conservateur, dans des améliorations ou réparations de la muséographie ainsi que dans la communication.

Conclusion.

Le Musée du Génie n'est pas seulement un excellent vecteur de connaissance des techniques du Génie, mais c'est aussi un véritable musée d'histoire de France, pédagogique et attrayant pour les jeunes et les moins jeunes.

Le président ainsi que l'équipe angevine de l'Association sont heureux de contribuer au quotidien à la vie de ce beau Musée. 10 ans après son ouverture, celui-ci démontre encore la qualité de sa conception et de sa réalisation. Cependant, ce musée évolue trop lentement et sa configuration future doit être étudiée dès à présent.

Le Musée du Génie mérite une plus forte fréquentation. A cet effet, les efforts entrepris en 2017 et 2018 en matière de communication seront poursuivis par l'Association. Une action déterminée de l'Ecole dans ce domaine semble également nécessaire.

Chaque jour les réactions très positives des visiteurs constituent pour les membres actifs de l'Association une source de motivation certaine.

Le président estime que l'Association musée du Génie, avec ses quelque 430 membres, fonctionne correctement en tant qu'association loi 1901 d'implantation nationale. Ses membres angevins travaillent avec un grand dévouement au profit du musée. Une augmentation, même faible, du nombre de bénévoles permettrait à l'Association de mieux contribuer au fonctionnement du musée, notamment pour le guidage des visites et l'encadrement des scolaires ainsi que pour la communication.

Les relations de l'Association avec l'Ecole, partenaire institutionnel, sont toujours constructives et cordiales. L'action permanente de l'équipe du Bureau Culture d'Arme (hélas trop restreinte en effectifs) est déterminante pour rendre ces relations aussi efficaces que possible. En outre, le Président de l'Association ainsi que son équipe de volontaires angevins apprécient vivement l'intérêt tout particulier manifesté par le Général commandant l'Ecole et par le Colonel en second pour le Musée du Génie ainsi que pour notre Association.

Enfin, le président de l'Association témoigne une fois de plus de l'implication sans faille de Mme DAHAIS, qui a été depuis l'ouverture du Musée en 2009 la coordinatrice incontournable des activités d'accueil et de médiation en même temps qu'une ambassadrice sans égale auprès de tous les organismes susceptibles d'inciter le public à venir visiter au Musée. Il la remercie très vivement au nom de l'Association et souhaite que son remplacement, qui doit intervenir cette année, puisse s'effectuer dans les meilleures conditions.

2 – Rapport d'activités 2018

En 2018, l'association a organisé et/ou participé aux manifestations suivantes.

- La nuit des musées le 19 mai, animée par la fanfare du 6^{ème} RG (97 spectateurs contre 121 l'an passé).
- La fête de la musique le 21 juin après-midi animée par la fanfare du 6^{ème} RG avec seulement 22 visiteurs.
- Les journées européennes du patrimoine les 15 et 16 septembre avec la participation du CREG, un jeu devinette pour les enfants et la fanfare du 6^{ème} RG (1295 visiteurs soit 40% de plus que l'année précédente).
- la réception le 16 septembre de 24 visiteurs du club des tractions de pays de Loire avec leurs véhicules de collection.
- La journée porte ouverte enseignants le 16 octobre.
- L'installation par l'école d'un halftrack qui a été remis en état par le 13^{ème} RG et d'un bateau 1901, remis en état par la 22^{ème} Cie de l'école du génie.

Les expositions temporaires.

- Exposition photographique « Dans le viseur » du 13 avril au 16 septembre 2018. Ont été exposées les œuvres des photographes Elodie Pierrat et Georges Fessy et du laqueur Thibault Mazire. Ces trois artistes ont représenté dans leur

travail le patrimoine du Génie, que ce soit sous la forme de l'architecture militaire, comme les forts de Vauban ou les bunkers, ou bien celle des objets utilisés par les combattants. Ni historiens, ni soldats, ils ont offert au visiteur leur regard sur ce patrimoine en interrogeant notre propre vision de ces objets.

Fonctionnement du musée en 2018

La fréquentation du musée est stable par rapport à l'année 2017.

Le chiffre d'affaire global a diminué de 12,7%,

- les entrées -70%
- la boutique + 62%,
- la librairie +20%
- Les dons +730%

Le Musée a accueilli 48 classes, soit 1333 élèves et enseignants (dont 23 classes et 579 élèves en visites guidées par l'association ainsi que 20 ateliers pédagogiques). 22 groupes soit 387 visiteurs ont été guidés par l'association.

3 - Rapport financier 2018 et budget prévisionnel 2019

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018

Charges	Montant	Produits	Montant
Fonctionnement	1 252,12	Cotisations	9 876,15
Boutique	3 912,10	Subventions	2 400,00
Muséographie	125,02	Intérêts	473,86
Frais bancaires	518,91	CA Musée	13 156,52
Salaires URSAFF	7 872,80	Dons	996,50
Site Internet	2 128,49		
Bulletin	2 113,15		
Communication	2 389,92		
Frais représentation	955,45		
Entretien pédagogie	608,85		
	21 751,85		26 903,03
Excédent de l'exercice : 5151,18 euros			

Engagés non réglés : 828,50 € - Avoir non crédité : 20,68 €

AVOIRS 2018

C.C .Banque Postale	3 278,67
Livret A (B.P.)	66 155,19
CC Société générale	3 768,73
Livret épargne S.G.	2 173,10
Caisse musée	185,28
Caisse association	15,37
Total	75 574,34

dont une somme de 33 167,61 euros dédiée au matériel Voie ferrée militaire

ACTIF DISPONIBLE POUR L'ASSOCIATION : 42 406,73 €

Patrimoine Ferroviaire	Dépenses	Solde
Somme dédiée		60 000,00
2014 Patrimoine voie ferrée	1 765,85	58 234,15
2015 Patrimoine voie ferrée	7 369,00	50 865,15
2016 Patrimoine voie ferrée	17 697,54	33167,61
Total	26 832,39	

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

RECETTES (euros)		DÉPENSES (euros)	
Association		Association	
Cotisations	9 500	Fonctionnement	600
Intérêts	500	Assurance	700
Subventions	2 400	Frais postaux	900
Dons	400	Bulletins	2 200
		Adhésion FNG	1 000
Sous total	12800	Frais bancaires	500
		Déplac ^t missions	500
		Sous total	6 400
Musée		Musée	
Prestations	1300	Fonctionnement	400
Boutiques	4 000	Salarié	9 000
Librairie	4 000	Boutique	2 000
		Librairie	2 000
Sous total	9 300	Publicité – Com	900
		Site internet	1 400
		Sous total	15700
Total recettes	22100	Total dépenses	22100

4 - Renouvellement au CA,

Administrateurs en fin de mandat et se représentant : Yves BARTHET, André BOURACHOT, Marcel KEIFLIN.
Candidat nouveau se présentant : Néant.

Par vote à bulletin secret sont élus ou réélus,

Nom	Nbre de voix	Elu
Yves BARTHET	231	réélu
André BOURACHOT	229	réélu
Marcel KEIFLIN	232	réélu

Composition du nouveau conseil d'administration à compter du 26 mars 2019:

Fin de mandat 2020	Fin de mandat 2021	Fin de mandat 2022
J. P. BOIS	F. BRU	Y. BARTHET
B. BOURGEOIS	J. MOULY	A. BOURACHOT
C. DAHAIS	J.L. TRAVERS	M. KEIFLIN
G.. STEFANINI	Ph. VOYER	
J. P. GARDE	Y. MEUNIER	
P. LEKIEFFRE		

5 - Événements 2019

- Bourse aux échanges touristiques (mars)
- Nuit des musées (mai)
- Journées du Patrimoine (septembre)
- Forum des associations d'Angers (19 et 20 octobre)
- Journée portes ouvertes enseignants (5 novembre)

Publicité et communication 2019

- Petit train touristique d'Angers, encart dans le prospectus saison 2019
- Présentoirs Andégaves : réédition du prospectus du musée : pour 35000 exemplaires
- Site internet
- Page Facebook
- Presse locale
- Entreprises locales

6 - Vote des résolutions.

Résolution n°1 : l'AG approuve à l'unanimité le PV de la dernière AG 2018.

Résolution n° 2 : l'AG approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activités de l'association.

Résolution n° 3 : l'AG approuve à l'unanimité le rapport d'activités de l'association.

Résolution n° 4 : l'AG approuve à l'unanimité les comptes de résultats et le bilan de l'exercice 2018.

Résolution n° 5 : l'AG constate que le résultat de l'exercice 2018 est de 5151,18 euros et en décide la répartition suivante en application de l'article 5 des statuts :

- La somme de 515,12 euros correspondant au 1/10° des revenus nets des biens de l'association,
- la somme de 4636,00 euros à la dotation statutaire,
- la somme de 5151,18 au compte report à nouveau.

Résolution n° 6 : l'AG donne quitus à l'unanimité au trésorier de sa gestion des comptes.

Résolution n° 7 : l'AG approuve à l'unanimité le renouvellement du vérificateur aux comptes pour l'association.

Résolution n° 8 : l'AG approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2019.

Résolution n° 9 : l'AG approuve la réélection pour trois ans des administrateurs suivants. Yves BARTHET, André BOURACHOT, Marcel KEIFLIN.

Leur mandat prendra fin à l'assemblée générale de 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

7 – Questions diverses

A 16h00, l'ordre du jour étant épuisé, le président a clôturé l'assemblée générale.

Signé Marcel KEIFLIN
Président